

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 3: **[français]**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

En bref

■ **Conventions.** Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le président de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AenEC), Rudolf Ramsauer, ont signé la première convention élaborée par l'AenEC. Les 45 groupes d'entreprises qui émettent 2,4 millions de tonnes de CO₂, soit près d'un quart des émissions de CO₂ produites par les combustibles brûlés par les secteurs économiques, s'engagent à prendre des mesures volontaires conformément aux lois sur l'énergie et sur le CO₂ pour accroître l'efficacité énergétique et réduire leurs émissions de CO₂. Les entreprises qui ont conclu une convention apte à respecter leurs engagements ou qui visent une telle conclusion pourront être exemptées dans le cas de l'introduction d'une taxe sur le CO₂.

■ **Recherche.** La Commission Fédérale pour la Recherche Énergétique CORE (nouveau président: Tony Kaiser) maintient la promotion des projets pilotes et de démonstration (P+D) comme instrument central d'application de la recherche énergétique. L'une des principales tâches de la CORE a été d'élaborer le Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération 2004-2007. La CORE a expertisé deux programmes de recherche énergétique de l'OFEN. A part la production de chaleur, le programme de recherche Biomasse a deux objectifs principaux: il s'agit, d'une part, de produire du biogaz de même qualité que le gaz naturel et, d'autre part, de transformer le bois en électricité. L'autre axe central du programme de recherche Géothermie est le projet Deep Heat Mining à Bâle (voir page 6).

■ **Consommation.** La consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 2% en 2003 (année précédente: + 0,5%), atteignant ainsi un nouveau record. La consommation finale d'électricité s'est élevée en 2003 à 55,1 milliards de kWh, ce qui représente un nouveau record (hausse de 2%). La croissance démographique (0,8%) est le

principal facteur expliquant la consommation accrue d'électricité. L'évolution de l'économie en 2003 et le programme *SuisseEnergie* ont freiné la consommation d'électricité. La production d'électricité des centrales suisses a augmenté de 0,4% en 2003, passant à 65,3 milliards de kWh. Il s'agit du quatrième meilleur résultat sur le plan de la production intérieure, après le record absolu de 2001. Globalement, l'apport à la production d'électricité a été de 55,9% pour les centrales hydroélectriques, de 39,7% pour les centrales nucléaires et de 4,4% pour les centrales thermiques conventionnelles et les autres installations.

■ **Economies.** L'un des objectifs du programme *SuisseEnergie* consiste à maintenir l'augmentation de la consommation d'électricité sur la période 2000-2010 en deçà de la barre des 5%. Or depuis 2000, elle a déjà augmenté de 5,2%. Il faudra donc intensifier les efforts en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie. D'où l'importance en particulier de l'étiquette *Energie* et des dispositions d'admission des appareils électroménagers, des conventions passées avec l'Agence de l'énergie pour l'économie et des législations et programmes d'encouragement cantonaux dans le domaine de l'énergie.

■ **Déchets radioactifs.** L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a mandaté la réalisation d'une étude de fond qui doit faire la synthèse des connaissances actuelles concernant les effets sociaux, démographiques, écologiques et économiques d'installations existantes (dépôt intermédiaire de Würenlingen, installation à l'étranger) et du projet non concrétisé de dépôt de déchets faiblement et moyennement radioactifs du Wellenberg. Une autre étude va porter sur les retombées socio-économiques de la construction et de l'exploitation d'une installation d'élimination des déchets dans le Weinland zurichois. Ces deux études feront l'objet d'une coordination méthodique, ce qui permettra d'en comparer les résultats.

Agenda

- **11 juin:** Remise du 100^e label Minergie au collège de Montreux-Est de 16 à 18 heures.
- **11 juin:** Cours energho: suivi hebdomadaire des consommations énergétiques, Y-Parc d'Yverdon, 8 heures 30 à 12 heures.
- **16 juin:** Séminaire ADN, gestion de la forêt et utilisation du bois, grande salle de Sainte-Croix, 19 heures 30.
- **17-18 juin:** Développement durable – du concept international à l'application locale, atelier pour travailler à son propre agenda 21 local. Unifribourg, Service de coordination des sciences de l'environnement. Info: www.unifr.ch/environ.
- **17 et 24 juin:** Séminaire energho, la production de froid, CHUV de Lausanne, deux matinées de 9 à 12 heures.

Publications

Les publications suivantes peuvent être commandées auprès de l'OFCL, Diffusion publications, 3003 Berne, Fax 031 325 50 58, verkauf.zivil@bbl.admin.ch
 ■ **Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération 2004 – 2007**, à commander gratuitement auprès de ENET, 3920 Arbon, www.energieforschung.ch
 ■ **Rapport d'activité 2003, Office fédéral de l'énergie OFEN**, à commander gratuitement auprès de l'OFEN, Communication, 3003 Berne

■ **wunderfitz Le petit curieux «L'énergie»**, à commander par e-mail: wunderfitzabo@zollikofer.ch, Fr. 13.–
 ■ **Efficience énergétique des P&R**, n° de commande 805.306f, CHF 22.55
 Mais aussi:
 ■ **ENET NEWS**, nouvelles de l'OFEN sur la recherche énergétique, www.energieforschung.ch

PROJET PILOTE DE SUISSEENERGIE

Gérer la mobilité

Que l'on jette un œil sur les statistiques ou sur les entreprises de transport et les centres névralgiques du réseau routier, un constat s'impose: en Suisse, il est urgent d'agir pour améliorer la situation du trafic des pendulaires et des voyages d'affaires. Certaines entreprises exemplaires ont démontré qu'il existe un large potentiel d'amélioration de l'efficacité, d'allègement des infrastructures et d'abaissement des coûts. Elles ont déjà mis en œuvre des mesures pour favoriser la gestion de la mobilité. Comment est-il possible d'amener plus d'entreprises à prendre des mesures similaires? Et qu'est-ce que cela peut bien représenter en terme d'efficacité énergétique et de réduction du CO₂?

Un projet pilote de *SuisseEnergie* devrait permettre de répondre à ces questions. Au total, ce ne sont pas moins de sept groupes de travail qui, avec l'appui de la Confédération et des cantons, se sont attelés à cette tâche dans diverses régions du pays, à Genève, Lucerne, Altstätten et Zurich, ainsi que dans les régions de Berne, de Baden et du Haut-Valais. Quelque 20 entreprises (qui comptent chacune 100 collaboratrices et collaborateurs au moins) ont accepté de participer à ce projet pilote. A Zurich, les premiers résultats sont déjà connus et, dans les autres régions, les équipes responsables du projet conduisent des entretiens, procèdent à des analyses et collaborent avec les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures envisagées. Un bilan sera établi en été 2004.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à Peter Marti, responsable de l'équipe de coordination «Gestion de la mobilité dans l'entreprise» e-mail pm@metron.ch, Tél 056 460 92 12.

Impressum

energie extra

Numéro 3.04

(parution tous les deux mois)

Editeur

Office fédéral de l'énergie
3003 Berne



Rédaction

Marianne Zünd, Mireille Fleury, OFEN, Section Communication, Téléphone 031 322 56 64, Fax 031 323 25 10
 e-Mail: office@bfe.admin.ch
 Büro Cortesi Biel, tél. 032 327 09 11, fax 032 327 09 12
buerocortesi@bcbiel.ch
 Werner Hadorn (responsable),
 Renaud Jeannerat, (version française)
 Textes: Hans-Ueli Aebi, Jean-Jacques Daetwyler,
 Fabio Gilardi, Werner Hadorn, OFEN
 Traductions: Jean-François Borel
 Photos et illustrations: Fabio Gilardi, Olivier Messerli, I. d. d.
 Layout: Hans Eggmann

Adresse Internet
www.suisse-energie.ch

Infoline SuisseEnergie
Téléphone 0848 444 444